Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230323-D20230323-056-DE Date de télétransmission : 29/03/2023 Date de réception préfecture : 29/03/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2023-056 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2023, le jeudi 23 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président. Date de convocation : jeudi 16 mars 2023 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT

Nombre de membres en exercice: 84 - Nombre de présents: 59 - Nombre de pouvoirs: 12 - Nombre de votants: 71

Etaient présents et ont pris part au vote: Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Hélène BROUSSE, Lionel MANOS, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Stéphanie JULLIEN, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean MARCELLI, Elisabeth LAROCHE, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2023-068), Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Laurent BOU (à Lionel MANOS), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Cyril DUQUESNE (à Dominique DALLOZ), Jean-Alex PELLETIER (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Elisabeth LAROCHE), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Pascal PAIN), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Sylviane BOUCHARD (à Jean PEYSSON), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Roselyne BURON (à Bernard GUERS).

Etaient excusés et suppléés: Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE), Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Agnès OGERET (par Roland BONNARD), Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés: Pascal BONETTI, Joël MATHY, Jean-Luc RAMEL, Régine GIROUD, Frédéric BARDOT, Josiane CANARD, Gaël ALLAIN.

**Etaient absents**: Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Antoine MARINO MORABITO, Ludovic PUIGMAL, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Lionel CHAPPELLAZ.

## Objet: Approbation du Budget Principal 2023

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 mars 2023 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, présidente de la commission finances et budget, présente le budget principal 2023 de la Communauté de communes, qui a été établi en prenant en compte les actions et projets présentés dans le cadre du débat d'orientation budgétaire du 2 mars 2023, et qui s'équilibre à :

- 84 440 140,00 euros en fonctionnement
- 33 964 491,00 euros en investissement.

Cf. documents annexés

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, par 70 voix pour et 1 abstention (M. Joël GUERRY) :

- APPROUVE le budget principal 2023 de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain.
- APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs présenté en annexe du budget.
- VALIDE ou CONFIRME l'adhésion de la communauté de communes aux structures suivantes :
  - . Académie Aéronautique et Spatiale Auvergne-Rhône-Alpes
  - . ADIL (Association Départementale Information Logement)

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230323-D20230323-056-DE Date de télétransmission : 29/03/2023 Date de réception préfecture : 29/03/2023

- . AFIGESE (Association Finances-Gestion-Évaluation des Collectivités Territoriales)
- . Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain
- . AIN TOURISME
- . AMF01 (Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités)
- . AMORCE Déchets-Energie-Eau
- . ARCICEN (Association des Représentants des Communes d'Implantation et des groupements de communes s'y rattachant, de Centrales et de sites de production d'Energie, de stockage et de traitement des combustibles Nucléaires)
- . ATMO Auvergne-Rhône-Alpes (surveillance de la qualité de l'air)
- . Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement
- . Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- . Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant (pôle d'accompagnement, d'échanges, de veille et de ressources pour les professionnels de la Culture)
- . Cap Rural EPLEFPA Le Valentin
- . CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement)
- . Centrale d'Achat du Transport Public
- . CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- . CODAL FSL (Comité Départemental d'Aide au Logement Fond de Solidarité pour le Logement)
- . Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- . FREDON Auvergne Rhône-Alpes (santé du végétal, de l'environnement et santé humaine)
- . Intercommunalités de France (anciennement AdCF)
- . Rhônapi (association de professionnels de la filière pierre Auvergne-Rhône-Alpes)
- . SEMA (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain)
- . UrbaLyon (agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme, Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération, Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 29 mars 2023

Publiée le 0 3 AVR. 2023

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation, Le 1<sup>er</sup> vice-président,

Marcel JACOUN

